



Pour lecture avant adoption

Anacej

## Assemblée générale ordinaire

association nationale  
des conseils d'enfants  
et de jeunes

29 juin 2022

Chambéry

10-14 rue Tolain  
75020 Paris  
T 01 56 35 05 35  
F 01 56 35 05 36  
info@anacej.fr  
www.anacej.fr



En présentiel

<b>Assemblée générale ordinaire de l'Anacej</b>
---

***Collectivités territoriales présentes***

- Amiens (80)
- Arras (62)
- Avignon (84)
- Chambéry (73)
- Collectivité territoriale de Guyane
- Conseil départemental de l'Allier (03)
- Conseil départemental de la Haute-Garonne (31)
- Conseil départemental de Savoie (73)
- Conseil départemental du Tarn (81)
- Conseil régional de Bretagne
- Conseil Régional de la Réunion
- Corbas (69)
- Dunkerque (59)
- Figeac (46)
- Istres (13)
- Lille (59)
- Mamoudzou (976)
- Paris (75)
- Poitiers (86)
- Rumilly (74)
- Seyssins (38)
- Strasbourg (67)
- Villeurbanne (69)

***Fédérations et associations présentes***

- Confédération des MJC
- Fédération des MJC d'Alsace
- Fédération nationale des Francas
- Ligue de l'enseignement

***Adhérents individuels présents***

- Vivian RINGOT
- Valentin DREUMONT
- Virginie MALAYEUDE

***Membres du Comité jeunes présents***

- Madelon GRACIN, Saint-André-lez-Lille
- Lylien HUBIN, Conseil départemental de l'Allier
- Makhach ISSAYEV, Strasbourg
- Maxime KESHMIRI, Villeurbanne
- Elsa MARIGNAC-CAPITAINE, Palaiseau
- Carla NOUYRIGAT-SPALMA, Le Grau-du-Roi

- Adjara OUEDRAOGO, Paris
- Guillaume WEIXLER, Schiltigheim

#### ***Collectivités territoriales excusées***

- Aurillac (15)
- Bourbon-Lancy (71)
- Clermont-Ferrand (63)
- Conseil départemental de la Drôme (26)
- Conseil départemental de l'Hérault (34)
- Conseil départemental de la Manche (50)
- Conseil départemental de la Meuse (55)
- Conseil départemental de la Moselle (57)
- Conseil départemental de la Réunion (974)
- Conseil départemental de la Seine-Maritime (76)
- Conseil départemental du Gard (30)
- Conseil départemental du Rhône (69)
- Conseil régional Grand Est
- Conseil régional de la Nouvelle-Aquitaine
- Conseil régional d'Occitanie
- Fort-de-France (972)
- Gérardmer (88)
- Gravelines (59)
- Hendaye (64)
- Issy-les-Moulineaux (92)
- Marseille (13)
- Métropole de Lyon (69)
- Metz (57)
- Mirepoix (09)
- Mulhouse (68)
- Nancy (54)
- Nantes (44)
- Neuville-de-Poitou (86)
- Riorges (42)
- Schiltigheim (67)
- Verdun (55)
- Vivonne (86)

#### ***Fédérations et associations excusées***

- AFEV
- E.E.D.F. - Eclaireuses éclaireurs de France
- Office de la Jeunesse, Centre Social et Socioculturel De Bruay-la-Buissière

#### ***Adhérente individuelle excusée***

- Shéhrazade BOUYAHIA, Adhérente individuelle

Christophe RAMBEAU, Commissaire aux Comptes, excusé

Ordre du jour

<b>I-</b>	<b>Rapport moral .....</b>	<b>7</b>
<b>II-</b>	<b>Distribution des pouvoirs .....</b>	<b>10</b>
<b>III-</b>	<b>Validation des comptes rendus des Assemblées générales extraordinaire et ordinaire du 27 octobre 2021 .....</b>	<b>10</b>
<b>IV-</b>	<b>Rapport d'activité .....</b>	<b>10</b>
<b>V-</b>	<b>Rapport financier .....</b>	<b>13</b>
<b>VI-</b>	<b>Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes 2021 .....</b>	<b>15</b>
<b>VII-</b>	<b>Vote des différents rapports : rapport financier et affectation du résultat .....</b>	<b>18</b>
<b>VIII-</b>	<b>Adoption du barème des cotisations 2023 .....</b>	<b>21</b>
<b>IX-</b>	<b>Présentation des candidats et élection au Conseil d'administration .....</b>	<b>21</b>

*La séance est ouverte à 10 heures 10.*

### **Assemblée Générale ordinaire**

**Guillaume WEIXLER, Vice-président,**

Bonjour à toutes et à tous. Je suis heureux de vous retrouver aujourd'hui pour cette Assemblée générale de l'Anacej. Pour ceux qui ne me connaissent pas, je m'appelle Guillaume WEIXLER, je suis vice-président de l'Anacej et membre du Comité jeunes.

Tout d'abord, je remercie Claire PLATEAUX, adjointe au maire chargée de la démocratie locale et de la vie associative de la Ville de Chambéry, d'être présente et je vous remercie également pour votre accueil. Je vous donne la parole.

**Claire PLATEAUX, Adjointe au maire chargée de la démocratie locale et de la vie associative de Chambéry,**

Merci, Guillaume.

Bonjour. C'est un plaisir de vous accueillir. Je sais que certains ou certaines d'entre vous viennent de très loin. Donc, j'espère que vous aurez ou avez eu un peu de temps pour déambuler un peu dans notre ville. Cela fait plaisir, notamment aussi parce qu'on se sent un peu moins seuls devant ce grand défi que l'on a aujourd'hui, avec la jeunesse, de recréer un lien entre les institutions et tous ces enfants et tous ces jeunes. Donc, bienvenue pour réfléchir ensemble à tout cela.

Je suis chargée de la démocratie locale et de la vie associative. Je tiens à excuser Monsieur le Maire ; Madame la Première Adjointe qui a justement en délégation la jeunesse ; Monsieur Salim BOUZIANE, également délégué à la jeunesse et membre du Conseil d'administration de l'Anacej, qui pour nous est un partenaire historique avec qui nous travaillons pour vraiment prendre en compte les réalités et les vécus de la jeunesse dans la construction de nos décisions et politiques publiques.

Depuis le début de notre mandat, nous nous sommes résolument engagés pour faire vivre la démocratie locale. Nous avons voulu renforcer ce partenariat, notamment avec la présence d'un de nos élus au Conseil d'administration, mais aussi en travaillant avec l'Anacej, notamment lors de la mise en place de nos états généraux de la démocratie locale.

Je pense que certains d'entre vous la connaissez ou ont pu travailler avec elle, Canèle CAVAILLÈS est venue participer tout au long de l'année à plusieurs de nos ateliers et aux échanges que nous avons pu avoir dans les rues de Chambéry, pour justement avoir un regard sur la participation citoyenne, notamment sur la politique des jeunes, et comprendre comment l'inclusion des jeunes se faisait et comment il pouvait être nécessaire de la faire évoluer.

Il est ressorti de ces états généraux de la démocratie un point indispensable, et notamment avec les jeunes : le travail avec des intermédiaires et avec des partenaires, donc tous les relais jeunes (la Mission locale jeunes, la Maison de la jeunesse et de la culture, les centres sociaux, l'Education nationale), mais aussi les associations qui peuvent travailler sur la culture urbaine (les clubs de sport ou encore les associations autour de la transition écologique, qui est un sujet assez porté par la jeunesse).

C'est notamment avec tous ces partenaires qu'aujourd'hui nous commençons à construire un forum jeunesse, qui sera encore plus spécifiquement tourné vers ce public pour justement construire nos espaces de dialogue.

En parallèle, nous avons aussi différents programmes où l'on travaille en partenariat avec ces acteurs de terrain ou les acteurs institutionnels. Nous sommes aujourd'hui dans le label Cité éducative, qui a pour objectif d'accompagner les jeunes dans leur réussite et leur épanouissement, avec une volonté extrêmement claire : ce n'est pas aux jeunes de s'adapter à la complexité des administrations et des institutions, sinon que c'est à nous de nous adapter à leur réalité, à leur vécu, à leur terrain et à leurs codes ; et donc, c'est à nous de nous regrouper pour pouvoir simplifier les démarches auprès de ces jeunes.

Nous travaillons aussi sur d'autres sujets, notamment auprès des plus jeunes, avec la végétalisation des cours d'école où ils sont associés sur leurs attentes au niveau de leur quotidien, mais également tout un schéma directeur des aires de jeux ou le développement de *street workout* dans différents quartiers de la ville.

Sur un aspect un peu plus pragmatique, nous avons un programme appelé « Déclik » et dédié à l'insertion professionnelle. Justement, nous avons à cœur de regrouper dans un seul endroit tous les acteurs qui travaillent autour de cette question pour simplifier le parcours des jeunes, mais aussi aller vers eux, c'est-à-dire ne pas attendre qu'eux se renseignent. Sinon, nous aussi, être en capacité de pouvoir aller vers eux et de leur fournir les outils et services pour qu'ils puissent comprendre comment ils peuvent également participer à la vie collective.

Aujourd'hui, nous avons vraiment cette responsabilité de nous rendre accessibles, de rendre accessibles les services et politiques publiques tournés vers la jeunesse, et d'aller vers eux. Je pense prêcher aujourd'hui un public assez convaincu, en face de moi, mais je pense que vous savez aussi que nous avons encore beaucoup de travail.

Le taux d'abstention selon lequel quatre jeunes sur dix ne sont pas allés voter aux élections présidentielles et sept sur dix aux législatives nous montre encore que le lien entre les institutions et ce public est fragile, alors même qu'ils sont engagés. Nous le voyons quotidiennement au sein de nos associations, au sein de l'économie sociale et solidaire, ou encore en échangeant avec les services civiques qui peuvent travailler à la Ville de Chambéry ou avec différents partenaires de la ville.

Ce travail au sein de l'Anacej est vraiment indispensable, la mise en réseau également, pour justement compter sur cette intelligence collective, pour être en capacité de retisser ce lien et de recréer de la confiance envers le travail que peuvent faire les institutions au quotidien autour du commun.

Aujourd'hui, à l'heure où les enjeux actuels pèsent énormément sur leur avenir, c'est donc un immense défi qui se présente à nous et que, je pense, nous devons vraiment aborder humblement sans avoir peur de remettre en question nos pratiques et d'innover avec eux. Innover avec elle, la jeunesse, en partant de son vécu - de leur vécu, je dirais même -, parce que la jeunesse est toute une diversité. Il faut aussi qu'on soit en capacité de s'ouvrir à toute sa diversité, de la prendre en compte, de l'écouter et de l'inclure dans nos prises de décision parce qu'elles vont peser sur leur futur.

J'ai toute confiance en vous sur ce travail. Je pense que vous y êtes engagés résolument, quel que soit votre âge. Je vous souhaite la bienvenue à Chambéry et, surtout, une excellente Assemblée générale. Merci.

**Guillaume WEIXLER**

Merci beaucoup. Je donne à présent la parole à Jonathan BOCQUET, Président de l'Anacej,

**I. Rapport moral**

**Jonathan BOCQUET, Président,**

Merci beaucoup, Guillaume, d'avoir accepté au pied levé de remplir la lourde charge de maître des cérémonies. Merci, Claire. Merci, Madame l'Adjointe, de nous accueillir. Et merci pour ce mot d'introduction qui place cette journée sous deux mots que j'ai retenus notamment parmi l'ensemble des enjeux que tu as cités et auxquels n'importe quel élu jeunesse aujourd'hui est confronté : « humilité » et « innovation ».

Humilité, effectivement, je crois que c'est la posture dans laquelle il faut absolument être à ce stade de notre mandat au sein de l'Anacej, à ce stade de nos mandats dans nos collectivités respectives ou de nos associations, compte tenu du contexte et de la réalité dans laquelle s'inscrivent les jeunes dans leur diversité. Effectivement, ils connaissent un certain nombre de difficultés.

Les défis que nous connaissons et que nous avons identifiés depuis longtemps ne vont pas en s'allégeant. Je vais en citer quelques-uns, mais tu en as déjà présentés beaucoup. Il faut qu'on soit au travail et en capacité effectivement d'innovation par rapport à un certain nombre de questions qui nous interpellent, et qui nous interpellent de manière très différente par rapport à ce qu'a pu être l'Anacej il y a trente ans.

Mais, avant de rentrer dans le vif de tous ces sujets-là au cours de cette journée de travail, encore une fois un grand merci à Chambéry pour l'accueil. À la fois un merci à la Ville - donc à toi, Claire et tu salueras évidemment ton maire. Merci aussi à Sylvain COLIN, qui était dans la salle tout à l'heure, et qui est là-haut. Je fais aussi une salutation indirecte à Samuel CAILLAUT, et puis aussi au Conseil départemental de la Savoie. Hier, Nathalie SCHMITT, Vice-présidente, nous a accueilli pour « La rencontre du réseau Anacej des départements ». Je remercie également Jamel BOUCHEHAM dans l'organisation logistique de la journée d'hier cela nous a été précieux.

La présence à Chambéry ne doit rien au hasard. Tu as parlé d'un long partenariat. Effectivement, un partenariat historique, entre l'Association et le territoire. Je dis bien le territoire puisque, évidemment, il y a un partenariat avec la Ville, mais aussi on a travaillé avec l'agglomération, le Conseil départemental. On travaille également, évidemment, avec la Région Auvergne Rhône-Alpes. Donc, voilà, on est à toutes les strates possibles et la force de ce maillage se voit notamment dans l'organisation des événements mais surtout sur le portage de politiques publiques.

Ce matin, nous vous présentons les éléments statutaires, c'est l'occasion de se poser un certain nombre de questions sur notre Association. En 2021, nous avons fêté nos trente ans, ce fut un bel anniversaire.

Anniversaire qui nous a permis de voir le chemin parcouru, permis de vérifier si nous étions bien fidèles à l'esprit originel de l'Association - et les témoignages des anciens nous ont rassurés sur ce point. L'occasion de vérifier aussi si nous avons le même niveau d'exigence et si nous répondions toujours aux objectifs que nous nous étions fixés il y a trente ans. Et puis l'occasion aussi, sans concessions, de regarder l'avenir et de s'obliger à se remettre en question sur un certain nombre de choses.

Car, si le but de l'Association était la participation des jeunes à la vie publique et si nous résumons la participation des jeunes à la vie publique par le vote, nous avons échoué. Avec 70 % d'abstention des moins de 30 ans aux élections présidentielles et 80 % aux législatives, si le vote est l'alpha et l'oméga de la démocratie représentative, notre Association a échoué.

Alors, soit on le prend comme cela, comme un défi à relever, avec l'idée de corriger effectivement cet échec. Lors des trente ans, le maire d'Arras m'avait dit, après mon discours que j'étais foncièrement pessimiste. Je crois que j'étais plutôt dans une posture surréaliste. Pour éviter le pessimisme, dans ce cas-là, il faut se projeter : non seulement se promettre, mais surtout s'engager, se fixer des objectifs.

Je crois que si l'on se fixe comme objectif de passer de 80 % d'abstention à 60 %, 50 %, 40 %, 30 %, 20 %, 10 %, on oublie qu'il y a des étapes entre la jeunesse et le vote, entre le fait de découvrir le monde et à un moment donné de mettre un bulletin dans une urne. Le vote n'est pas l'alpha et l'oméga de la vie publique, donc il ne faut pas forcément se fixer cet objectif comme l'objectif premier.

Il me semble qu'il faut d'abord bien comprendre l'enjeu d'émancipation, l'enjeu d'accompagnement du jeune. Et plutôt que de toujours amener le jeune vers le vote, interroger plutôt sur comment est-ce qu'on amène nos modes d'engagement, nos institutions, nos espaces pour faire cité, vers les jeunes. Car nous voyons bien et nous savons à l'Anacej qu'ils ne nous attendent pas pour s'engager, qu'ils ont bien pris d'autres formes et d'autres voies pour donner leur vision du monde, pour s'exprimer, mais aussi pour agir et pour transformer le monde qui les entoure.

Donc, je ne crois pas que ce soit être pessimiste que de dire cela, c'est plutôt être extrêmement ambitieux pour cette association. Association qui, évidemment, a été bousculée comme bon nombre d'associations d'éducation populaire pendant les années 2020, 2021 et même en ce début d'année. Parce que qui dit « éducation populaire » dit « proximité », dit « travail humain », dit « travail en contact direct ». Évidemment que ce n'étaient pas les années les plus simples pour faire cela.

Cela nous a demandé beaucoup d'adaptation, d'inventivité. Cela a transformé l'Association dans ses modes de faire. Tout n'est pas à garder parce qu'évidemment le distanciel ne compense pas tout. Il y a quand même des choses à garder et, parmi elles, une très grande fluidité dans l'animation de notre réseau et l'augmentation notamment de notre offre de formation, de nos prestations de formation, de l'accompagnement au quotidien et de l'amélioration des compétences de nos partenaires dans la participation, sont des éléments qu'il faut à tout prix retenir et préserver, sur lesquels il faut capitaliser et qui nous permettent d'être d'autant plus ambitieux sur les années à venir.

Ces années, paradoxalement, nous ont bousculés. L'année 2021, en particulier, a été complexe. Elle a été pleine d'interrogations mais aussi une année de consolidation. On a fait un gros point ressources humaines, notamment hier, en Conseil d'administration.

Je vous épargne la description de l'ensemble de l'organigramme, évidemment, mais cette Association a trente ans et peut se projeter sereinement, je pense. Alors, peut-être pas sur les trente ans à venir, parce que là pour le coup ce serait faire preuve d'un très grand optimisme. Mais en tout cas, sur les années à venir, on peut être sereins parce qu'on sait qu'on est là et comment agir sur nos objectifs.



Sur les éléments qui nous ont bousculés, quelque chose nous a rassurés, c'est la reconnaissance de l'ensemble de nos partenaires qui n'a jamais failli. Que ce soient évidemment nos membres adhérents, nous avons continué d'augmenter le nombre d'adhérents à l'Association, mais aussi l'ensemble des partenaires de l'éducation populaire, l'ensemble des partenaires institutionnels, à commencer par le ministère lui-même.

Il se trouve d'ailleurs qu'en ce début d'année, nous faisons partie des trois seules associations à avoir été conventionnées avant l'élection présidentielle et donc le changement de gouvernement. C'est un acte fort, symbolique, qui démontre pour le ministère l'importance de notre réseau. C'est une véritable montée en puissance. Alors, cela fait le parallèle véritablement avec la montée en puissance aussi de la collectivité qui nous accueille, en train de mettre une très très forte ambition sur ces politiques jeunesse.

De manière symétrique, l'Anacej est en train de monter en puissance en matière d'accompagnement, et on va avoir besoin de toutes les institutions pour ce faire. Mais cette reconnaissance est celle d'un niveau d'exigence. En fait, on a su se réinventer et notamment s'adapter au moment de la crise sans jamais baisser le niveau qualitatif de nos accompagnements et de notre formation.

Et de cela, il faut vraiment qu'on en ait tous conscience. L'Anacej n'est pas un prestataire au milieu des centaines de cabinets ou structures qui vendent, d'ailleurs parfois très cher, des formations à l'accompagnement des jeunes à la participation parfois sur des éléments un peu gadgets. On est une association qui a un niveau d'expertise lié à la fois à son expérience, à la force de son réseau de plus de 500 collectivités qui font toutes remonter les dernières innovations, les dernières expérimentations sur ce qui marche et ce qui ne marche pas.

C'est un réseau d'experts, de professionnels mais aussi de chercheurs. C'est le partenariat avec les associations de jeunesse et d'éducation populaire. C'est aussi la capacité d'aller chercher, comme hier, un certain nombre de chercheurs pas forcément directement membres de notre réseau mais en capacité d'aller valoriser, lors de nos événements, les dernières recherches particulièrement heuristiques sur les questions de jeunesse et plus largement de participation, de démocratie, d'engagement. Et c'est un élément important pour nous puisque nous sommes bien à la fois dans une dimension pratique et théorique.

Quand je disais tout à l'heure qu'il faut qu'on rapproche non seulement les jeunes du vote mais bien nos modes de faire avec les jeunes, la recherche est décisive pour comprendre la manière dont eux s'engagent. Le travail notamment mené avec l'IFOP sur la question de la participation des jeunes dans la cité, et pas seulement sur la question électorale, nous permet d'entrevoir d'autres modes d'accompagnement.

On sait depuis longtemps que les Conseils de jeunes ne sont qu'un exemple parmi d'autres de la manière dont on peut soutenir les initiatives des jeunes. Je crois que c'est un travail sur lequel il faut qu'on s'engage pleinement sur cette poursuite de mandat et pour les années à venir. Nous ne pouvons pas rester bercés par l'illusion que le conseil de jeunes, le lien avec l'élu et le vote sont les seuls piliers de la participation à la vie publique.

Il y a deux autres mots de ton discours, Claire que je retiens pour conclure : le(s) commun(s) et l'émancipation. C'est un mot utilisé souvent dans l'éducation populaire, un mot que certains peut-être ont tenté de se réapproprier et de déformer. L'émancipation veut dire, tout à la fois, favoriser l'autonomie et favoriser l'insertion.

Cela veut dire tout à la fois permettre à l'individu et donc en l'occurrence ici au jeune, de : se construire par lui-même, choisir lui-même ses trajectoires, ce qu'il tente, ce qu'il expérimente, et construire son parcours personnel ; mais inscrire son parcours personnel dans un collectif, dans une vie en collectivité, mettre toujours son parcours personnel en lien avec ce qu'il y a de commun.

Donc c'est vraiment cet esprit-là, je pense, qu'il faut qu'on réinscrive dans notre ambition associative. Je dis « réinscrire », mais je pense que quand on voit le rapport d'activité qui a été le nôtre, nous sommes fidèles à cet esprit-là d'accompagner le jeune pour qu'il trouve sa place tout simplement dans la société de la manière dont il le désire.

Je vous remercie beaucoup, toutes et tous, d'être venus jusqu'à Chambéry. C'était plus facile pour moi, Villeurbannais, que pour ceux qui viennent du Nord-Est, du Sud-Est, du Sud-Ouest ou surtout du Nord-Ouest, et encore plus pour les Ultramarins qui sont venus nombreux de Mayotte, de La Réunion, de Guyane. Merci à eux d'avoir fait le déplacement parce que, évidemment, je sais bien que c'est un effort et la preuve que vous vous impliquez très fortement dans notre Association. C'est important, donc merci à vous toutes et vous tous.

J'ai fait à la fois une introduction et une forme de rapport moral. Avant de donner la parole à Jean-Luc DAILCROIX, notre secrétaire général pour le rapport d'activité, je vais procéder à la distribution des pouvoirs et à la validation des comptes rendus des Assemblées générales extraordinaire et ordinaire du 27 octobre 2021.

## **II. Distribution des pouvoirs**

Lille à Avignon ; Issy-les-Moulineaux à Arras ; Mirepoix pouvoir blanc ; Paris à Avignon ; Schiltigheim à Villeurbanne ; les Éclaireurs et Éclaireuses de France à la Fédération nationale des Francas ; l'Office de la Jeunesse centre socioculturel de Bruay-La-Buissière à la Ligue de l'enseignement.

## **III. Validation des comptes rendus des Assemblées générales extraordinaire et ordinaire du 27 octobre 2021**

Les comptes rendus des Assemblées générales extraordinaire et ordinaire du 27 octobre 2021 sont validés.

Jean-Luc, je te laisse présenter le bilan de cette année. Merci beaucoup.

## **IV. Rapport d'activité**

**Jean-Luc DAILCROIX, Secrétaire général,**

Bonjour. Je suis secrétaire général de l'Anacej et représente Les Francas, au sein de l'Anacej. Étant Stéphanois, je ne suis pas venu de très loin non plus.

Je suis donc chargé de présenter le rapport d'activité. Bien sûr, il est difficile de faire une présentation de l'ensemble de l'activité de l'Association dans un temps limité, tant cette activité est riche, dense et diversifiée.

Je vous propose donc de mettre en évidence quelques aspects de l'activité, sachant que vous avez - entre les mains ou sur votre téléphone ou sur votre support numérique le rapport d'activité.

Bien sûr, nous sommes à votre disposition, que ce soit l'équipe, les membres du Bureau ou les élus du Conseil d'administration pour répondre aux questions et apporter des compléments.

En abordant cette année 2021, je fais écho aussi à ce que dit Jonathan. C'est toujours compliqué parce qu'on est déjà fin juin, et l'on revient sur l'activité de l'année 2021. Elle a été marquée par les 30 ans et, dans le rapport d'activité, on a dit que c'était plus qu'un anniversaire. Pourquoi ? D'abord, initialement prévu pour octobre 2020 le 13<sup>e</sup> Congrès national de la participation des enfants et des jeunes, dont le thème a été défini et travaillé en 2019 n'a pas pu voir le jour en raison de la pandémie de Covid-19.

Cependant on a décidé de conserver notre dynamique de réseau, et c'est pour cela que l'Association a décidé de fêter ses 30 ans de vie associative en partenariat avec la Ville d'Arras et de maintenir un événement en octobre 2021. C'était l'occasion également de fêter les vingt-cinq ans du Conseil de jeunes d'Arras.

Plus qu'un événement, plus qu'un anniversaire, cet événement a permis de réunir du 26 au 28 octobre deux cents enfants, jeunes, professionnels et élus du territoire arrageois, et puis également des ultramarins, des membres du Conseil d'administration, du comité jeune, pour co-construire notre congrès et notre plaidoyer. Donc nous avons pu échanger sur l'inclusion dans les dispositifs de participation, sur les moyens de renforcer la participation des enfants et des jeunes. Et ce, en présence de Sarah EL HAÏRY, Secrétaire d'État à la Jeunesse et à l'Engagement.

Il faut souligner que, dans le cadre de cet événement, nous avons fait le choix de soutenir la venue d'une importante délégation ultramarine, puisqu'il y avait trente-six jeunes engagés, élus et professionnels de la Martinique, de Mayotte et de La Réunion. C'est un premier aspect.

Le deuxième aspect qu'on peut souligner dans notre activité est l'aspect réseau. Je ne vais pas tout reprendre puisqu'il y a beaucoup de choses. En 2021, l'Anacej a organisé cinq « Anacej bonjour ». Il s'agit des rendez-vous en distanciel de notre réseau, sur les thématiques des jeunes adultes, sur la thématique des enfants, sur la thématique des ados, sur l'articulation des interdispositifs entre conseils et budgets participatifs, et un cinquième rendez-vous sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Ce sont soixante-sept collectivités hors quartiers politique de la ville et quarante-sept collectivités en quartiers prioritaires de la politique de la ville qui ont participé à au moins un de ces temps. Donc on peut parler de succès.

Un troisième volet est lié aux questions de formation. Les mesures prises en 2020 pour maintenir les formations à distance malgré les conditions sanitaires ont eu pour conséquence - et c'est important - en 2021 d'accroître l'offre et la demande de formation, en permettant davantage d'accessibilité aux élus et aux professionnels, adhérents comme non-adhérents d'ailleurs. Jusqu'alors contraints par le manque de temps, la distance, les déplacements organisés et budgétisés, ils et elles sont à présent en mesure de pouvoir accéder à une formation complète mais néanmoins adaptée à une réalité de terrain. Et l'on sait tous que ces réalités se complexifient d'année en année.

Je voulais souligner aussi, sur le volet formation, que l'Anacej a été sollicitée par le Défenseur des droits pour former les professionnels participant à sa consultation nationale auprès des moins de 18 ans, sur le droit des enfants à la participation ainsi que sur les conditions de cette participation. Et donc, c'est plus de soixante professionnels provenant de toute la France qui ont ainsi été formés par l'Anacej. Comme la plupart étaient non-adhérents cette formation a contribué à nous donner davantage de visibilité au sein des différentes organisations participantes.

Sur ce volet formation, il faut noter que ce sont bien 387 personnes - et non 527 comme notées dans le rapport d'activité, je crois qu'il contient une petite coquille - qui ont été formées par l'Anacej en 2021, toutes formations confondues.

Quatrième volet, celui de la communication. Pour communiquer davantage auprès de son réseau et aussi à l'extérieur auprès des élus, des pros jeunesse, des organismes publics, des jeunes, l'Anacej a redéfini sa stratégie de communication en renforçant son équipe. Donc elle a recruté et vu arriver Jean-Marc TREUIL qui est ici, en tant que responsable de la communication et des partenariats, et David OUPOH GOZO, en tant que chargé de communication à temps plein.

Le pôle communication s'emploie quotidiennement à trouver des moyens efficaces pour valoriser la participation des jeunes, informer sur des sujets forts et faire vivre le réseau avec l'ensemble de l'équipe.

Dans le rapport d'activité, vous avez un descriptif effectivement de tout ce qui est développé en communication et il y a beaucoup de choses. Moi, j'ai souligné - parce que j'y tiens beaucoup - que l'Anacej a toujours été soucieuse de développer la culture de la participation en partageant ses connaissances. En 2021, un guide a été remis à jour, celui sur le cadre juridique des conseils d'enfants et de jeunes, qui a été édité et envoyé à tous les adhérents.

Cinquième volet de notre activité : les droits de l'enfant, intitulés « Plus affirmés les droits de l'enfant sur tout le territoire ». Une particularité, 2021 est une année particulièrement importante pour les droits de l'enfant, car elle s'inscrit dans le processus d'examen de la France par le Comité des droits de l'enfant de l'ONU. Nous, l'Anacej, avons un rôle central dans le développement de ce processus en coordonnant le collectif AEDE (Agir ensemble pour les droits de l'enfant) aux côtés de DEI-France (Défense des Enfants International). Ce collectif est l'une des seules instances avec le COFRADE (Comité français pour les droits de l'enfant) à permettre la création d'une parole collective réunissant une grande majorité des organisations œuvrant pour que les droits de l'enfant soient respectés partout en France.

Je voulais souligner aussi notre participation au Conseil d'Orientation des Politiques Jeunesse. Ce Conseil dispose de trois missions : il contribue à la coordination et au dialogue entre les acteurs des politiques jeunesse d'insertion des jeunes et d'éducation populaire ; sa deuxième mission est l'expertise des politiques publiques, il peut être consulté sur toute question d'intérêt général, sur des projets de lois ou de textes réglementaires, dans le champ de la jeunesse, de l'éducation populaire et de l'insertion des jeunes ; enfin, il est là pour travailler sur l'évaluation des politiques publiques et il dispose de la faculté d'adresser au gouvernement toutes propositions relatives aux politiques publiques de jeunesse, d'éducation populaire et d'insertion des jeunes, en vue d'améliorer la situation des jeunes dans notre pays.

Donc vous comprendrez l'importance de ce Conseil d'orientation.

Je terminerai en parlant du ComJ. Aujourd'hui, trente-quatre jeunes âgés de 15 à 25 ans issus de dispositifs de participation d'enfants ou de jeunes de vingt-six collectivités territoriales membres de notre réseau et des Éclaireurs et Éclaireuses de France ont participé à l'instance de jeunes de l'Association.

En 2021, toujours une année marquée par la crise sanitaire, l'instance du Comité jeunes n'a pas pu être renouvelée. Ce Comité jeunes s'est réuni et a poursuivi ses réflexions à distance sur les évolutions de l'instance, pour une plus forte implication des jeunes au sein de l'Association. Certains d'entre eux ont participé activement aux groupes de travail du Conseil d'administration.

Lors de l'Assemblée générale extraordinaire à Arras, nous avons fait le choix de passer pour les jeunes de quatre à huit postes au sein du Conseil d'administration et d'un à deux sièges au Bureau.

Je vous remercie pour votre attention. Je donne la parole à Kamila BOUHASSANE pour qu'elle nous présente le rapport financier.

## V. Rapport financier

**Kamila BOUHASSANE, Trésorière,**

Bonjour à tous et à toutes. Je m'appelle Kamila BOUHASSANE. Je suis élue dans la ville d'Avignon, en tant que conseillère municipale sur les questions de participation des jeunes (la création d'un Conseil de jeunes). Je vais vous lire le rapport financier 2021.

« Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale ordinaire pour vous rendre compte de l'activité de notre Association au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice et le rapport financier.

Le rapport du commissaire aux comptes vous donnera toutes les informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous fournir toutes les précisions et tous les renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Cette année, le compte de résultat de l'Association présente un excédent de 74 290,91 euros : qui se répartit comme suit :

- un résultat d'exploitation de 57 018,85 euros,
- un résultat financier de 537,35 euros,
- un résultat exceptionnel de 16 734,71 euros,

et un total de bilan de 437 423,42 euros.

Concernant l'analyse du bilan :

### **À l'actif immobilisé :**

En 2021, nous avons continué à renouveler une partie de notre parc informatique, nous avons changé 2 ordinateurs et acheté un appareil photo.

Nous avons également procédé à la cession d'un certain nombre d'immobilisations.

### **À l'actif circulant :**

Sur l'ensemble des actifs circulants, les encours des usagers et clients au 31 décembre 2021 sont en diminution au regard de l'exercice 2020.

Une publication est parue en 2021, un guide méthodologique « Le cadre juridique des conseils d'enfants et de jeunes ». La variation des stocks positive cette année de 5 975,82 euros indique que nous avons fait entrer des publications en réserve.

### **Au passif :**

Les fonds propres de l'Anacej passent de 124 931,48 euros à 199 222,39 euros, un excédent de 74 290,91 euros étant constaté à la clôture des comptes au 31 décembre 2021.

Les provisions pour départ en retraite du personnel au 31 décembre 2021 s'élèvent à 129 323,99 euros contre 119 595,37 euros en 2020. La dotation aux provisions pour risques des clients douteux est en augmentation, 2 545,86 euros en 2020 contre 5914,68 euros en 2021. Nous continuons notre travail de relance et de suivi de la facturation tout au long de l'année.

Au 31 décembre 2021, nous avons procédé à la reprise des fonds dédiés à hauteur de 10 000 euros pour l'ANCT (Agence nationale de la cohésion des territoires) et 20 000 euros par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports dans le cadre des trente ans de l'Anacej en octobre 2021 à Arras.

Pour la gestion de l'année 2021

### **Concernant les produits :**

#### **1) Nos ressources**

##### **Les recettes propres**

Les cotisations connaissent une augmentation de 5,82 %. Nous sommes passés de 410 351,82 euros en 2020 à 434 242,12 euros en 2021. Cette augmentation est conforme à ce que nous observons après les élections municipales. Nous avons également 54 collectivités qui nous ont rejoints contre 33 qui nous ont quittés.

Nous observons une stabilisation de la vente de nos outils pédagogiques, les ventes passent de 3 180,00 euros en 2020 à 3158,00 euros en 2021.

Nos produits de formation sont en très forte augmentation 379 %. Cette évolution significative fait état des conséquences de la crise traversée et de l'impact sur la formation en 2020. Nous sommes passés de 9 519,46 euros en 2020 à 45 611,89 euros.

##### **Les subventions**

En 2021, l'Anacej a reçu 264 452,12 euros de subventions de l'État et des collectivités locales qui se répartissent comme suit :

- ministère de l'Éducation nationale de la Jeunesse et des Sports : 145 000,00 euros ;
- Fonjep : 28 428,00 euros ;
- ministère des Outre-Mer : 25 000,00 euros ;
- FDVA : 12 950,00 euros ;
- ANCT : 30 000,00 euros ;
- ministère des Solidarités et de la Santé (DGCS) : 7 000,00 euros ;
- Conseil régional Occitanie : 7 890,00 euros ;
- DRAJES Martinique Fonds FEBECS : 2 158,00 euros ;
- DRAJES Réunion Fonds FEBECS : 6 026,50 euros.

##### **Les mécénats et partenariats**

EDF renouvelle son soutien à hauteur de 10 000 euros.

Et enfin la prise en charge de notre Opcv UNIFORMATION à hauteur de 5 023,49 euros pour le contrat de professionnalisation de David Oupoh Gozo, Chargé de communication.

Enfin 2021, est une année de contrôle :

- le premier par la Cour des comptes saisie par le président de l'Assemblée nationale, par lettre du 21 octobre 2020, en application de l'article L 132-6 du Code des juridictions financières et au titre de l'article 22 de la loi constitutionnelle n° 2008-724 du 23 juillet



2008 de modernisation des institutions de la V<sup>e</sup> République créant l'article 47-2 de la Constitution du 4 octobre 1958, d'une demande d'enquête du Comité d'évaluation et de contrôle (CEC) des politiques publiques portant sur les politiques publiques en faveur de la citoyenneté ;

- Le second de l'Urssaf qui portait sur la gestion et davantage sur les salaires 2018-2019, nous n'avons pas eu de redressement mais plutôt un remboursement de trop perçu sur les cotisations à hauteur 10 957,36 euros.

## 2) Pour les charges

Concernant les charges de l'exercice 2021, les dépenses liées aux frais de déplacement, de missions et de logement sont en augmentation, elles s'expliquent par la reprise progressive du travail en présentiel et ou de façon hybride, de l'organisation des 30 ans de l'Anacej du 26 au 29 octobre 2021 en partenariat avec la ville d'Arras.

De plus, les charges de personnel ont connu beaucoup de changements depuis 2020. Nous avons procédé à trois recrutements : Alex Gobet, chargé de projet démarches de participation en mars, Jean-Marc Treuil, responsable de la communication et des partenariats en août et David Oupoh Gozo, chargé de communication, en septembre.

Nous avons également procédé à la rupture conventionnelle de Canèle Cavallès, Responsable de projet démarches de participation en octobre 2021.

Et enfin une prime de pouvoir d'achats a été versée à l'ensemble des salariés pour un montant total de 5166 euros, afin de les remercier pour le travail accompli.

**Je vous remercie de votre attention et je vous invite à :**

- 1) approuver les comptes qui vous sont présentés et qui font apparaître un total de bilan de 437 423,42 euros, un compte de résultat de 74 290,91 euros et le rapport financier 2021 ;
- 2) affecter l'excédent de 74 290,91 euros aux fonds associatif de l'Association.

Je vous remercie de votre écoute et vous prie d'approuver ce rapport financier. Merci à tous. »

### **Jonathan BOCQUET**

Merci beaucoup Kamila, pour cet exercice jamais simple. Tu l'as assuré avec brio. Je me permets juste une correction : David OUPOH GOZO est chargé de communication plutôt que de formation. Je ne le vois pas là, mais il doit être justement en train de communiquer et de valoriser ce qu'on est en train de faire sur les réseaux.

## **VI. Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes 2021**

### **Jonathan BOCQUET**

Notre Commissaire aux Comptes n'est pas présent aujourd'hui. On l'excuse évidemment, mais il nous fait la gentillesse de nous envoyer une vidéo. Donc, voilà, on innove. D'habitude, on lisait son rapport. Là, c'est un peu plus sympa, on va pouvoir avoir sa vidéo. Juste, on est effectivement en excédent, je permets ce commentaire très rapide et j'y reviendrai peut-être un peu plus longuement après.

Un excédent n'est pas toujours une bonne nouvelle de la même manière qu'un déficit n'est pas toujours une mauvaise nouvelle. C'est une question de cycle, une question d'évolution structurelle de l'Association. Mais je crois que Kamila a bien expliqué les raisons, les tenants et aboutissants de cet excédent qui est, non pas structurel, mais bien conjoncturel. Donc il faut le

prendre comme tel, même si l'évolution de nos recettes, côté cotisations et formations, sont plutôt des tendances structurelles et l'on peut s'en réjouir complètement.

La parole est donc à notre Commissaire aux Comptes.

*Une vidéo est projetée.*

**Christophe RAMBEAU, Commissaire aux Comptes,**

Je ne peux malheureusement pas être parmi vous aujourd'hui, à Chambéry, et je le regrette. Je vais vous donner lecture des principaux points de mes rapports du commissaire aux comptes. Le premier rapport sera un apport d'opinion sur les comptes tels qu'ils vous ont été adressés. Le second rapport sera sur les éventuelles conventions entre votre Association et ses administrateurs.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels. En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Anacej relatif à l'exercice clôt le 31 décembre 2021, tels qu'ils vous ont été adressés. Nous certifions que les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables français réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre Association à la fin de cet exercice.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Alors, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance des comptes annuels, des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents et notamment le rapport financier de votre trésorier.

Concernant le rapport spécial du commissaire sur les conventions réglementées, nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Association en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de commerce, et nous n'en avons pas également trouvé.

J'en profite pour remercier Bilal et Valentin du CSA 95 qui tiennent votre comptabilité, et votre équipe de l'Anacej : Marie-Pierre PERNETTE, Liliane JABBOUR, ainsi que Sonia FALEK pour leur disponibilité et leur parfaite collaboration tout au long de ma mission.

Je vous souhaite une bonne continuation de votre Assemblée générale à Chambéry et je vous remercie pour votre attention.

**Jonathan BOCQUET**

Je remercie Christophe Rambeau indirectement, mais surtout directement l'ensemble de l'équipe et Sonia Falek en particulier parce qu'une nouvelle fois les comptes sont nickel.

Et quand on dit « nickel », non seulement on a le rapport du Commissaire aux Comptes mais en 2021 on a eu une enquête de la Cour des comptes et une enquête de l'Urssaf, sur notre Association. Donc on ne pouvait pas être plus inspectés que ça cette année. L'ensemble des



comptes ont été systématiquement validés et reconnus pour leur qualité, leur clarté et leur transparence.

Accessoirement, l'Urssaf nous a remboursé de l'argent parce qu'on versait trop, ce qui n'arrive pas tous les jours et pas à toutes les associations. Cela était la démonstration d'une très grande prudence dans l'interprétation des textes et cela nous permet d'être très sereins quant à la gestion de cette Association. On le doit à l'ensemble du Comité de direction et, en particulier, à notre directrice administrative et financière. Donc merci, Sonia.

Je ne reviens pas sur le rapport en lui-même, qui a été présenté par Kamila. J'ai expliqué ce qu'il faut distinguer entre le structurel et le conjoncturel. On va procéder au vote de l'ensemble des rapports dans un instant. Mais avant, je propose d'ouvrir une séance de questions-réponses, que ce soit sur le rapport d'activité ou sur le rapport financier.

Oui, Guillaume ?

**Guillaume LIBSIG, Membre du Bureau,**

Peut-on rappeler la définition exacte de « clients douteux » ?

**Jonathan BOCQUET**

Je me suis demandé si Kamila allait donner des noms au moment où elle citait nos créanciers en défaillance. Pour le coup, non, nous ne donnerons pas de noms. Mais chaque année, effectivement, nous avons des collectivités qui ne versent pas : soit le montant de leur adhésion, sans prévenir qu'elles résilient ; soit tout simplement même, parfois, des prestations qu'on a assurées.

**Guillaume LIBSIG**

Et sur cette histoire de conventionnement avec le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse pré-élection, qu'est-ce que concrètement cela va déclencher ?

**Jonathan BOCQUET**

Alors, cela déclenche d'abord la confirmation de la CPO à la hauteur de la CPO précédente, ce qui déjà n'est pas rien dans le contexte même si on avait demandé un peu plus. En effet, il y a quand même l'affirmation d'une enveloppe constante avec de plus en plus d'associations demandeuses.

L'effet mécanique est que, théoriquement, chacune d'entre elles devrait recevoir moins qu'avant. Malgré cela, nous avons le même montant, mais nous allons retourner auprès du ministère. Nous avons - quand tout à l'heure je parlais de reconnaissance - reçu un appel du ministère le lendemain de la nomination du ministre. Ce qui est plutôt bon signe et veut dire qu'on fait partie véritablement des associations reconnues comme des partenaires privilégiés dans les politiques enfance, éducation, jeunesse.

On a un rendez-vous début juillet et l'on espère qu'il sera constructif, même si, au-delà des aspects financiers, ce sont bien des questions de fond qui se posent à nous. C'est d'abord comprendre quels vont être les axes du ministère, ce qu'ils attendent de nous, et ce qu'on peut attendre d'eux. J'en dirai un mot tout à l'heure.

Y a-t-il d'autres questions ? Non, alors, j'en profite pour parler du point suivant.

Conformément à une décision prise il y a quatre ans, je crois, en Conseil d'administration, chaque année nous réévaluons le barème des cotisations sur la grille de l'inflation. Enfin, sur le taux d'inflation, tout simplement. C'était pour éviter les effets de seuils qui étaient ceux qu'on avait précédemment.

Pendant plusieurs années on ne changeait pas du tout le barème de cotisations et puis, d'un coup, on essayait de rattraper l'inflation, ce qui faisait des augmentations assez terribles pour ensemble de nos adhérents. Donc on s'est dit que c'était quand même un peu plus clair et plus facilement gérable d'avoir tout simplement une augmentation sur le taux d'inflation chaque année.

Je vais vous demander, tout de suite après, de valider également cette proposition d'augmentation des cotisations. On n'est pas sur la logique de dégel, pour l'actualité brûlante.

## **VII. Vote des différents rapports : rapport moral, rapport d'activité, rapport financier**

### **Jonathan BOCQUET**

Le rapport moral est mis au vote, donc vous pouvez le contester. C'est un vote de confiance. Rapport moral que j'ai présenté tout à l'heure entre humilité et besoins d'innovation, et surtout preuve d'exigence de notre Association, qui je crois a été démontré dans le rapport d'activité mais qui surtout se démontrera dans les années à venir.

Qui vote contre le rapport moral ? Qui s'abstient ? Qui vote pour ?

À l'unanimité, je vous remercie, le rapport moral est adopté.

*Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.*

Maintenant, le rapport d'activité, même procédure et mêmes pouvoirs. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui vote pour ?

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité, je vous remercie.

*Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.*

Nous votons enfin pour approuver les comptes qui vous sont présentés et qui font apparaître un total de bilan de 437 423,42 euros, un compte de résultat de 74 290,91 euros et le rapport financier 2021 ; et pour affecter l'excédent de 74 290,91 euros aux fonds associatif de l'Association.

Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui vote pour ?

*Les comptes et le rapport financier 2021 sont approuvés à l'unanimité.*

*L'affectation de l'excédent de 74 290,91 euros aux fonds associatif de l'Association est approuvée à l'unanimité.*

Je vous remercie énormément de votre confiance, qui est importante pour nous et pour toute l'équipe. Mon rapport moral tout à l'heure, une fois encore sans doute, a pu paraître pessimiste. Je dois partager, en toute transparence, le fait que j'assume complètement d'être un peu inquiet dans le contexte actuel. Pas tant pour notre Association mais pour son public, à savoir les jeunes.

Je pense qu'on a l'énergie nécessaire pour relever les défis qui sont les leurs et donc les nôtres, mais il va falloir être particulièrement attentifs effectivement à ce qui se passe dans les mois à

venir. D'où l'intérêt de rencontrer, très vite d'ailleurs, le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse pour savoir quelles sont les intentions du gouvernement.

Je crois que les premiers mots du ministre à l'égard de la jeunesse ont au moins le mérite de dire qu'il est lucide sur la situation précaire d'un certain nombre de jeunes et sur leur éloignement à la fois des institutions et d'un certain nombre de valeurs qui nous sont chères.

Nous avons vu d'ailleurs certaines structures partenaires, et certaines même amies, avoir ces derniers temps un certain nombre de difficultés dans l'organisation de certains débats avec les jeunes. Cela nous interpelle forcément et cela nous engage à travailler encore plus le fond du sujet. Mais quand je me dis inquiet pour les jeunes, je ne le suis vraiment pas sur notre capacité à contribuer à l'amélioration de leur situation.

D'abord parce que - c'est un peu paru dans le rapport d'activité et dans le rapport moral, mais je tiens à le souligner encore plus maintenant - on a une équipe au top, extrêmement ferme et impliquée dans ses missions, qui l'a prouvé au cours de deux années particulièrement difficiles. L'année 2021, en particulier, a été éprouvante. On continue en plus, effectivement, de la renforcer.

Je vais demander d'ailleurs à Ulysse CASADESUS de bien vouloir se lever, puisqu'il est le dernier venu de l'Association. Il est là-bas. Et non, nous n'avons pas fait exprès de recruter Ulysse en vue du congrès de l'Odyssée de la participation, mais cela tombe plutôt bien.

Et puis, nous avons une autre très bonne nouvelle, le retour progressif de Marie BOHIN. Je pense qu'un certain nombre d'entre vous la connaît. Elle est au fond de la salle. Marie, on est très content aussi de te revoir dans ce genre d'événement et de rendez-vous. Progressivement, tu reprendras toute ta place - et quelle place ! - dans l'équipe et dans l'Association.

On a aussi un ComJ extrêmement dynamique qui a su prendre sa place. Vous avez rencontré en début de séance le vice-président, donc le représentant du ComJ.

Vous le savez et Jean-Luc l'a dit tout à l'heure, on a augmenté le nombre de places au Conseil d'administration et au Bureau pour les jeunes, ce qui est juste logique pour une association comme la nôtre. À chaque fois que le ComJ se renouvelle, eh bien, il place un peu plus haut le niveau d'exigence à l'égard du Conseil d'administration et du Bureau.

Et c'est tant mieux, cela nous oblige aussi à nous remettre en question et à continuer de progresser, donc on n'en attend pas moins. Il faut que vous ayez ce niveau d'exigence, c'est même une posture résolument subversive pour nous interroger sur nos modes de faire et sur ce qui parfois peut-être trop routinier ou coule trop de source pour nous.

Un autre point positif, c'est la constitution du réseau des parlementaires, pour être plus en lien avec le législateur. C'est l'occasion pour moi de vous inciter toutes et tous à solliciter les parlementaires de votre territoire, députés et sénateurs. C'est un point extrêmement important pour nous, nous portons un plaidoyer, donc des revendications pour modifier la loi ou parfois tout simplement juste la conserver et la défendre. En tout cas, nous prenons des engagements transpartisans, des engagements qui n'ont pas de couleurs politiques mais qui ont besoin par contre de relais politiques dans les assemblées.

Les premiers parlementaires commencent à nous rejoindre. On espère d'ailleurs pouvoir organiser un temps spécifique, au cours de cette année, pour les inclure toutes et tous et leur présenter notre plaidoyer. L'un des deux ateliers de cet après-midi, pour tous ceux et toutes celles qui

veulent contribuer, porte sur notre plaidoyer puisque l'on s'est donné encore trois mois pour le consolider.

Plaidoyer qui aura une dimension nationale mais qui a surtout comme objectif d'être décliné localement dans chacune de nos collectivités, qui pourra s'en emparer comme elles le désirent, sous une forme de charte d'engagement qui permettra de prendre date, de prendre rendez-vous sur un certain nombre d'objectifs lors des Conseils municipaux, départementaux ou régionaux, donc qui engageront les élus, les services, en face de la population et de l'opposition.

Donc, voilà, il y aura une force opposable et redevable de ces chartes d'engagement. On a beaucoup parlé d'observations et d'évaluations hier, eh bien c'est aussi une manière de voir si l'on peut atteindre les objectifs que l'on se fixe.

Et puis pour terminer, de manière ni optimiste ni pessimiste, mais de manière à vous donner la pleine responsabilité de l'avenir : l'Association deviendra ce que vous en faites. C'est le propre de cette Assemblée générale, du Conseil d'administration, ce que l'Anacej fait, c'est vous qui le décidez.

Je tiens à le rappeler aujourd'hui, parce qu'évidemment on a les grands axes choisis par le Conseil d'administration, mais l'ensemble du calendrier de l'Anacej dépend de vos sollicitations, de vos idées, de vos suggestions, de la même manière que le plaidoyer et nos sorties médiatiques politiques dépendent des éléments que vous nous suggérez.

Et donc quand on parle de « force du réseau », évidemment c'est l'échange de savoirs et de savoir-faire, c'est l'échange d'expériences, les retours que vous pouvez vous faire les uns avec les autres ; mais c'est aussi, à un moment donné, le fait de vous impliquer dans notre réseau et d'être partie prenante de la vie de l'Association.

Moi, je tiens vraiment à confirmer ce que j'avais posé comme enjeu au début de ce mandat, lorsque vous m'avez élu président de l'Anacej : oui, nous sommes un réseau de promotion de la participation des jeunes à la vie publique, mais avec plus de cinq cents collectivités adhérentes et dix-neuf fédérations d'éducation populaire, donc avec des centaines de milliers de jeunes et des centaines d'élus à la jeunesse ou de professionnels jeunesse.

Nous sommes d'abord un réseau jeunesse au sens très large : enfance, jeunesse, participation, démocratie. Il faut que l'on prenne vraiment conscience de cela. Quand tout à l'heure on parlait des défis qui nous attendent, je pense que l'on a vraiment besoin de la force de ce réseau et il faut que l'on ait conscience qu'il n'y en a aucun autre de ce type.

La spécificité des politiques jeunesse, c'est que les grands réseaux tels que l'Association des départements de France, l'Association des grandes villes de France, l'Association des maires et maires ruraux, etc., laissent très très peu de place à la dimension jeunesse.

Pour la plupart, ils n'ont même pas de Commission jeunesse, il n'y a pas d'autre réseau des élus à enfance et jeunesse. C'est ici que cela se passe, ici que cela doit se passer, et donc je compte véritablement sur vous pour asseoir et affirmer cette dimension-là qui sera décisive pour répondre aux défis des jeunes dans les prochaines années.

## **VIII. Adoption du barème des cotisations 2023**

**Jonathan BOCQUET**

Je crois que nous avons passé les éléments statutaires. On a fait voter l'ensemble des éléments, sauf le barème des cotisations.

La mauvaise nouvelle est l'augmentation du barème des cotisations. Le taux d'inflation est de 2,8 %, appliqué à toutes les lignes de la grille. Évidemment, cela n'a pas le même effet sur toutes les tranches ; mais en taux, en proportion, c'est le même effet pour tout le monde.

Je vous propose de valider cette évolution. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Qui vote pour ?

À l'unanimité.

*Le barème des cotisations 2023 est approuvé à l'unanimité.*

Je vous remercie pour la validation de cette augmentation qui nous permet tout simplement de supporter aussi, de manière équivalente, l'augmentation du coût de nos dépenses.

## **IX Présentation des candidats et élection au Conseil d'administration**

### **Jonathan BOCQUET**

Sujet un peu plus enthousiasmant, l'arrivée de nouveaux administrateurs, avec plusieurs candidatures et plusieurs collègues. Vous savez qu'on fonctionne en collèges dans l'Association, avec un collège des jeunes, un collège des fédérations d'éducation populaire et un collège des collectivités.

La spécificité depuis l'adoption des nouveaux statuts, c'est que ce collège des collectivités est découpé en deux sous-collèges. Puisque maintenant nous avons fait le choix de coller aux élections, évidemment du coup, toutes les collectivités n'ont pas le même rythme d'élection.

Aujourd'hui, on va procéder au vote des candidats pour le collège des Conseils départementaux, régionaux et collectivités uniques. Deux postes pour deux ans sont à pourvoir, nous avons reçu deux candidatures. Il ne va pas y avoir trop de suspense, le vote ne devrait pas durer trop longtemps. À moins que quelqu'un demande un vote bulletin secret ? Non, je vous remercie.

### **Collège des départements régions et des collectivités uniques 2 postes à pourvoir pour 2 ans**

#### **Jonathan BOCQUET**

Nous avons le Conseil départemental du Tarn et le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine. Je donne la parole à Christelle CABANIS, Conseillère départementale déléguée à la jeunesse du Tarn.

#### **Christelle CABANIS, Conseillère départementale déléguée à la jeunesse,**

Bonjour à tous. Je suis Christelle CABANIS. Je représente la collectivité du Tarn. Je suis conseillère départementale déléguée à la jeunesse depuis 2017, en charge du Conseil départemental de jeunes qui vient d'ailleurs de fêter ses 30 ans au mois de mai dernier.

Je remercie l'Anacej pour sa présence déjà sur cet événement et puis son soutien infaillible dans notre partenariat qui dure déjà depuis des années, qui nous est vraiment précieux et c'est vraiment avec beaucoup d'enthousiasme que je souhaite rejoindre le Conseil d'administration de l'Anacej.

J'espère pouvoir y apporter et amener ma petite part, ma participation, mon début d'expérience aussi avec le déploiement et l'engouement autour de la mise en place des Conseils de jeunes. J'ai pu générer un partenariat notamment avec l'Association des maires qui est tarnaise et il se trouve justement que, dans le Tarn, une Commission éducation jeunesse vient d'être créée avec le souhait aussi de mettre en place une amicale liée à ces jeunes élus justement pour les valoriser, pour favoriser leur engagement. Et tout cela émane de la déclinaison des 35 actions portées par le plan « Tarn jeunesse » et votées au sein du Conseil départemental en novembre 2020.

Je suis aussi élue sur la commune de Lagarrigue et enseignante de profession, donc vraiment liée à la jeunesse à tous les niveaux.

### **Jonathan BOCQUET**

Merci beaucoup. Je présente les excuses du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine. Peut-être qu'ils vont nous envoyer un mot après. En tout cas, on a la chance d'avoir la candidature d'un Conseil départemental et d'un Conseil régional, donc deux échelons pour ce collège-là.

Qui est contre ces deux candidatures ? Qui s'abstient ? Qui est pour ?

À l'unanimité.

*Les deux candidats sont élus à l'unanimité.*

Merci beaucoup et ravi de vous accueillir au sein du Conseil d'administration. On va avoir beaucoup de travail ensemble, et j'espère que vous êtes prêts, je pense que la motivation et l'implication sont là.

### **Collège des fédérations d'éducation populaire et des associations 3 postes pour 1 an**

#### **Jonathan BOCQUET**

Le collège des fédérations d'éducation populaire et des associations. Nous avons trois postes à pourvoir pour un an et deux candidatures. Alors, un petit mot de ces deux candidatures, et en particulier pour l'une d'entre elles qui n'a pas pu être là aujourd'hui, à savoir l'Office de la jeunesse, centre socioculturel de Bruay-La-Buissière.

D'abord, un regret. J'ai dit beaucoup de points forts et d'éléments très positifs pour l'Association. Je trouve qu'un élément négatif est ici : on a trois postes à pourvoir et seulement deux candidatures, on est quand même un peu étonné et au regret de constater qu'il n'y pas forcément autant de candidatures qu'on ne pouvait le penser.

Néanmoins, il y a de très bonnes nouvelles et notamment le fait qu'on a désormais des candidatures d'associations et de structures locales. Dans notre souhait assumé par le Conseil d'administration en début 2021 d'affiner le maillage territorial et de s'orienter de plus en plus, non seulement sur des têtes de pont nationales, mais aussi sur des structures locales, là très clairement c'est un objectif atteint puisque, non seulement les structures locales adhèrent, mais en plus elles se portent candidates au Conseil d'administration, donc elles sont prêtes à s'engager sur la dimension nationale et sur la vie ordinaire de l'Association et pas seulement sur les réseaux locaux.

C'est vraiment important parce que, même si un travail a été fait avec les réseaux nationaux et donc les fédérations d'éducation populaire d'aller chercher toujours localement à structurer un

réseau le plus fin possible - et d'ailleurs, effectivement, Chambéry et la Savoie font partie des territoires exemplaires en la matière qui ont réussi ou engagent une démarche de mise en réseau de l'ensemble des acteurs ; avec en plus la cité éducative que vous citez, donc même l'Éducation nationale se met dans le tour de table et c'est vraiment important -, et le besoin d'avoir aussi des structures très locales a été évident. Car on voit bien qu'avec les fédérations d'éducation populaire nous n'avons pas toujours réussi. On en parlait avec Jean-Luc encore dans le groupe de travail sur la question de la mise en réseau, cela ne fonctionne pas toujours, donc on a besoin des relais locaux.

L'Office de la jeunesse, centre socioculturel de Bruay-La-Buissière a une spécificité. Je ne vais pas y aller par quatre chemins, on est ici en transparence et en confiance. Bruay-La-Buissière, en 2020, a changé de couleur politique. Je m'emploie systématiquement à rappeler que l'Anacej est une association transpartisane et je regrette assez officiellement, en tout cas dans nos instances très clairement et de temps en temps même à l'extérieur quand j'en parle avec des collectivités, que notre Association penche un peu.

Toutes les couleurs politiques ne sont pas représentées à la hauteur de ce qu'elles pèsent dans les différentes instances. Je l'assume en tant que président, je pense que c'est dommage et qu'il va falloir s'engager à rééquilibrer un peu le paysage interne de l'Anacej, sans quoi notre plaidoyer ne sera pas aussi crédible et légitime.

À Bruay-La-Buissière, non seulement la couleur politique a changé, mais il est sorti selon nous du spectre républicain puisque c'est le Rassemblement national qui a pris la Ville de Bruay-La-Buissière. Il se trouve donc que, quand Bruay-La-Buissière n'a pas renouvelé son adhésion, nous ne les avons pas rappelés - ce que nous faisons d'habitude. Nous n'avons pas insisté pour conserver cette collectivité.

C'est un sujet qui peut être débattu, lors de cette Assemblée générale, si certains s'en émeuvent. Toutes les opinions, ici, peuvent s'exprimer. On peut en débattre et, selon ce qu'il en ressort, prendre une autre décision. En tout cas, le Conseil d'administration et le Bureau avaient pris cette décision-là, à l'époque. En revanche, il y a bien des jeunes à Bruay-La-Buissière. Ils ont envie de s'engager, de participer et de porter des idées peut-être qu'ils ont encore plus envie et besoin de porter des idées, des valeurs et des principes que d'ordinaire dans leur ville.

Il se trouve que l'Office de la jeunesse, centre socioculturel, qui est la structure qui portait le Conseil de jeunes de Bruay-La-Buissière depuis des années. Cet Office a demandé à adhérer à l'Association. Évidemment, nous avons accepté. Il porte désormais sa candidature au Conseil d'administration. Et là, c'est à vous de décider, ce qui créerait quand même une situation particulière puisque nous aurions une de ces structures locales, adhérente et membre du Conseil d'administration, partiellement financée et donc en lien avec la collectivité anciennement adhérente.

Étant précisé que le président de cet Office n'est pas issu du Conseil municipal, puisque c'est un Conseil d'administration citoyen. D'ailleurs même, pour la petite histoire, j'ai appris ce matin qu'en fait la présidente de l'Office était une élue de l'ancienne mandature. Ce qui, du coup, ne simplifie pas la tâche en termes de lecture et d'articulation entre les structures.

L'Office de la jeunesse de Bruay-La-Buissière n'a pas pu venir, je me fais donc le porte-parole de cette candidature. Vous vous doutez bien que, si elle arrive jusque-là, c'est qu'elle est au moins légitime pour être présentée lors de cette Assemblée générale. À titre personnel, je voterai favorablement au fait qu'elle rejoigne le Conseil d'administration. Mais compte tenu de la



spécificité de cette candidature, si certains veulent réagir ou commenter, le débat est complètement ouvert.

Pendant que vous réfléchissez à cette situation particulière, je vais demander à Maurice MOTSCH de venir présenter la fédération des MJC d'Alsace, qui est un partenaire ancien et à la fois un compagnon de l'Anacej.

**Maurice MOTSCH, Coordinateur de la Fédération des maisons de jeunes et de la culture d'Alsace,**

Je vous parle pendant que vous réfléchissez. Je m'appelle Maurice MOTSCH, je suis coordinateur la Fédération des maisons de jeunes et la culture d'Alsace. Les maisons des jeunes et de la culture sont déjà représentées au niveau national à l'Anacej. Je représente une fédération locale. Les MJC, vous connaissez, j'imagine.

Au niveau alsacien, on a une spécificité, c'est que par-delà les associations dont on est la fédération, on a une soixantaine d'associations mais également des conventions avec des collectivités sur l'animation jeunesse ou sur l'enfance. Ce qui fait qu'on est un réseau important en Alsace, avec 400 salariés, et grosso modo dans nos espaces on touche 10 000 jeunes différents sur l'ensemble de nos activités.

Alors, qu'est-ce que je fais là ? En 2020, donc au moment des changements dont on vient de parler, des municipales, j'ai interrogé des nouveaux politiques pour leur demander ce qu'eux, au niveau enfance jeunesse, voudraient mettre en place ; et tout le monde m'a parlé de participation. C'est vrai que c'est un mot très en vogue, mais derrière on ne sait pas trop quoi y mettre. Donc là, plutôt que de faire des recettes toutes faites, cela aurait pu être créer des conseils municipaux enfants, de conseils de jeunes.

Mais je pense que la participation, comme le président l'a dit dans l'introduction tout à l'heure, on ne peut pas en rester uniquement à cette échelle municipale de remettre les mêmes schémas. Des schémas qui aujourd'hui ne fonctionnent plus très bien, puisqu'on est quand même tous interrogatifs sur le taux de vote et que les élus sont élus avec de moins en moins de voix. Les élus eux-mêmes en ont conscience et se demandent comment on peut faire les choses autrement, réinventer de nouvelles formes.

On a décidé au niveau de la Fédération simplement de remettre un peu le tapis sur l'ouvrage, parce que la question de la participation est forcément au centre de toutes nos préoccupations et de toutes les associations d'éducation populaire. Quelquefois, on la nomme différemment, on parle citoyenneté, on parle d'engagement ; mais il est évident que travailler avec des jeunes, c'est travailler à leur participation, à leurs projets.

C'est là où en voulant monter quelque chose d'un peu original et nouveau, je me suis dit : « Il faut que j'appelle l'Anacej », que j'avais par ailleurs connue dans des fonctions nationales au niveau des MJC donc au Conseil d'administration. Car l'idée que je m'en faisais avant de venir à l'Anacej, de quelque chose d'un peu institutionnel, eh bien ce n'est pas la réalité. Une fois que je les ai connus, je sais bien que c'est une équipe très innovante en fait et qui permet d'avancer de manière technique mais aussi sur le projet.

Je tiens à remercier tout d'abord Marie-Pierre PERNETTE, parce que c'est quand même par un coup de fil que tout a commencé, et je ne pensais pas qu'elle prendrait tout ce temps pour qu'on élabore toute une série de visios. Puisqu'en fait, c'était un peu osé de démarrer la question de la participation en plein milieu de la pandémie. Donc on a démarré avec des visios, avec les élus,



avec tous nos professionnels. Quand même 400 personnes ont entendu un discours, ont fait des formations en visio, et ensuite on a fait un forum en présentiel où l'Anacej était présente.

Je remercie également Léa Margery qui a adapté les formations à un autre type de public que celui que l'Anacej a l'habitude d'animer en termes de formation. C'est-à-dire que là, la participation, on la veut au plus proche de notre public (tous les périscolaires, tous les animateurs jeunes) : on remet cette question de la participation au centre.

Alors, pourquoi on postule au Conseil d'administration ? Pour deux raisons. Comme vous le savez, on est tous pris par plein de choses. S'engager dans un Conseil d'administration cela oblige à être plus présent sur le terrain de l'Association. Donc, c'est l'une des premières raisons. L'autre, c'est pour continuer bien sûr la collaboration qu'on avait. Et puis, aussi pour peut-être vous donner des éclairages par rapport à d'autres types de fonctionnements qui ne sont pas des fonctionnements publics mais associatifs.

Voilà. Je vous remercie.

### **Jonathan BOCQUET**

Merci beaucoup. Y a-t-il des questions, des réactions, des demandes de précisions, des commentaires ou est-ce que nous procédons au vote ? Fait-on le vote en une seule ou deux fois ? Alors, d'autorité, je vais décider qu'on le fait en deux fois. Je rappelle ma position personnelle mais qui ne vous engage en rien. Je suis favorable aux deux candidatures au Conseil d'administration, mais chacun vote en son âme et conscience.

Première candidature, la Fédération des MJC d'Alsace. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui vote pour ?

L'unanimité, je vous remercie.

*Le candidat est élu à l'unanimité.*

Office de la jeunesse, centre socioculturel de Bruay-La-Buissière. Qui s'abstient ? Qui vote contre ? Qui vote pour ?

Unanimité. Je vous remercie pour eux et pour les jeunes de Bruay-La-Buissière.

*Le candidat est élu à l'unanimité.*

Nous en avons quasiment terminé avec le Conseil d'administration. Je veux en profiter pour mettre la pression aux administrateurs, qu'ils soient anciens ou nouveaux, notamment les nouveaux administrateurs des collèges des fédérations d'éducation populaire puisque Didier BISSON, qui était notre trésorier adjoint, est arrivé au terme de sa carrière professionnelle.

Étant donné qu'il va prendre sa retraite, il ne pourra plus représenter les Éclaireuses et Éclaireurs de France. N'étant plus leur représentant en Conseil d'administration, il a pris la décision - il n'en était pas obligé, mais il trouvait cela plus logique - de démissionner également de son poste de trésorier adjoint au sein du Bureau.

Une place se libère donc au sein du Bureau. Il se trouve que c'est un poste fléché. La fonction de trésorier adjoint revient systématiquement, selon les statuts, à une fédération d'éducation populaire. Enfin, à une association et non pas à un représentant de collectivités. Donc voilà, commencez à y réfléchir, on prendra cette décision au prochain Conseil d'administration. Il y aura

un vote pour désigner un nouveau membre de Bureau, d'abord, et ensuite la désignation par fonction.

Je vous donne le programme de cet après-midi : d'abord, nous allons manger évidemment tous ensemble ; ensuite, nous avons deux ateliers, l'un sur le plaidoyer et l'autre est un atelier-module de présentation d'une démarche initiée par Benoît ROUX et son acolyte Valentin CHADIER sur la question de la fabrique du complot.

Présentation de l'atelier d'éducation aux médias et à l'information, « La fabrique du complot », ils vous expliqueront cela mieux que moi. En gros, c'est la constitution d'un film complotiste avec des jeunes, ce qui leur permet à chaque fois de faire comprendre aux jeunes les mécanismes et les ficelles d'une posture complotiste : comment la rend-on crédible ; comment fait-on croire que n'importe qui est expert ; comment donne-t-on du crédit à telle ou telle parole, à telle ou telle opinion ; comment la confond-on avec une véritable information à vérifier ; et comment fait-on la différence, du coup ?

Il nous a semblé que c'était en fait un axe qu'on n'avait peut-être pas directement travaillé pour le moment au sein de l'Anacej, même si évidemment on travaille depuis longtemps la question de la formation à l'information, de l'appréhension de l'information sous toutes ses formes. Mais vu la place que prennent les *fake news*, la post-vérité et les complots dans les débats de société et débats politiques actuels, il nous semble que c'est l'une des priorités sur lesquelles l'Anacej doit s'atteler avec l'ensemble des fédérations d'éducation populaire.

Ce module-là vous est présenté de telle sorte que vous pourrez demain, si vous le souhaitez, vous en emparer dans chacune de vos structures et collectivités. Puisque Benoît ROUX et Valentin CHADIER le tiennent à votre disposition, tel quel, ou juste comme une inspiration pour le reproduire comme vous le souhaitez chez vous avec vos animateurs.

De l'autre côté, l'atelier plaidoyer, c'est tout simplement la poursuite du travail de fond de l'Association. Cette Association c'est à la fois de la formation, de l'accompagnement et aussi un travail de fond sur les problématiques jeunesse, les diagnostics et surtout les politiques publiques apportées.

Et donc, on va mettre à jour les vingt-cinq propositions qui avaient été formulées lors du Congrès de Strasbourg en 2016, qui ont été déjà actualisées à l'occasion des trente ans et qui continuent d'être précisées, affirmées, affinées, pour être les plus concrètes possible et ne pas être seulement sur des déclarations d'intention.

Comme je le disais tout à l'heure, l'idée est bien que chacune et chacun d'entre vous s'en empare aussi au niveau local et voie comment il peut le décliner dans une charte d'engagement, une délibération précise, une sorte de schéma directeur jeunesse, une sorte de plan d'action pour la jeunesse au niveau local. Donc on pourra discuter de tout cela cet après-midi. Par contre, il faudra choisir l'un des deux ateliers.

Merci encore une fois au Conseil départemental de Savoie pour la journée d'hier et à Jamel que je n'avais pas vu jusque-là et qui se trouve là-haut. Merci beaucoup à Chambéry d'avoir réuni toutes les conditions pour être dans une bonne posture de travail mais aussi une posture conviviale. Donc c'est parfait pour notre rencontre et notre Assemblée générale. Merci beaucoup pour l'accueil et bravo pour l'engagement de ces deux collectivités dans les politiques jeunesse. Merci encore.

*La présentation des documents statutaires se termine à 11 heures 35.*

